



COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALE VS MODÈLE SOCIAL : UN ARBITRAGE MORTIFÈRE EN FRANCE

- La montée en puissance de la Chine page 2

35 ANS D'EFFONDREMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FRANCE

- Chronique d'une descente aux enfers page 3
- La compétitivité des exportations page 6
- Le rôle décisif du Taux de Rentabilité Interne page 7
- Les rouages des choix industriels et commerciaux page 8
- Importance et limites de l'innovation page 9
- Les facteurs de la compétitivité page 10

UN MODÈLE SOCIAL COÛTEUX ET DE MOINS EN MOINS EFFICACE

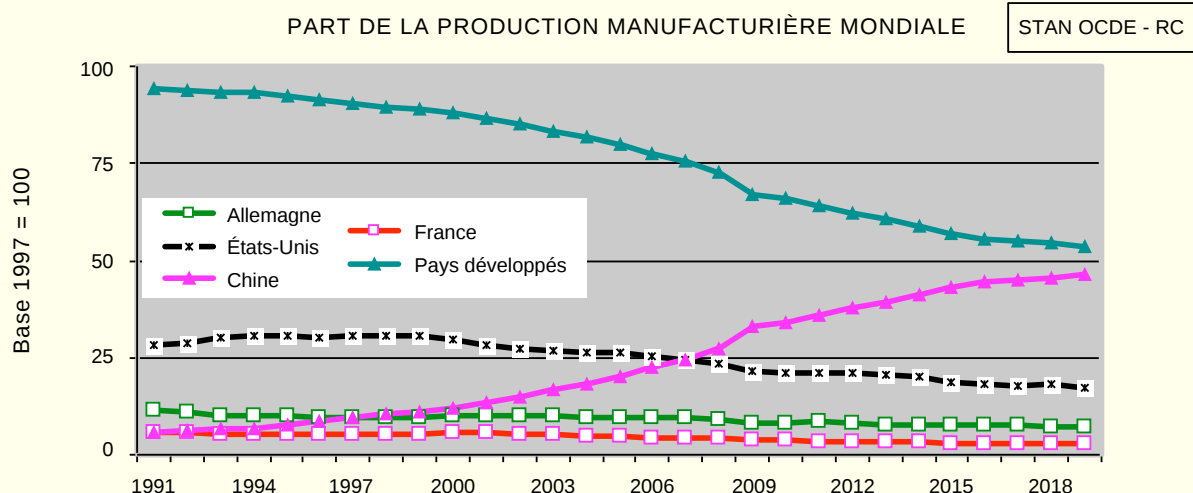
- L'obésité des dépenses publiques page 11
- Des systèmes de retraite « hors normes internationales » page 12
- Des inégalités scandaleuses page 13
- Il y a encore pire que le système de retraite français page 14
- L'indispensable réorganisation des services publics page 15
- Gérer la structure de l'emploi page 16

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CHINE

Pour comparer correctement les tailles, les puissances, et les situations financières, il faut traduire les comptes nationaux en « Etalon Monétaire Mondial » (en 2021, 1 EMM = 0,79 \$, 0,64 €, 500 yuans). Les Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) sont strictement réservées aux seules comparaisons... de pouvoir d'achat. Ainsi correctement mesurée, la Chine est devenue numéro deux de la création de richesse. Sur la vitesse acquise, elle pourrait dépasser les États-Unis en moins de 10 ans. Mais, pour prendre conscience de la véritable puissance de la Chine, il faut s'intéresser aux industries manufacturières, qui sont en première ligne dans l'affrontement entre la Chine et les pays développés.

En 1991, la Chine ne réalisait que 6% de la production manufacturière mondiale. Elle a doublé la France dès 1992, l'Allemagne en 1998, les États-Unis en 2008. Elle approche de la moitié (47%) en 2019.

Aux États-Unis, le seul consensus entre Républicains et Démocrates est la volonté de freiner la course de la Chine vers la domination mondiale. Avec donc au moins une certitude : l'affrontement États-Unis/Chine restera le fil directeur de la politique américaine. Le monde s'enfonce dans une guerre économique, et monétaire, qui risque d'éclabousser tous les autres pays, donc la zone euro.

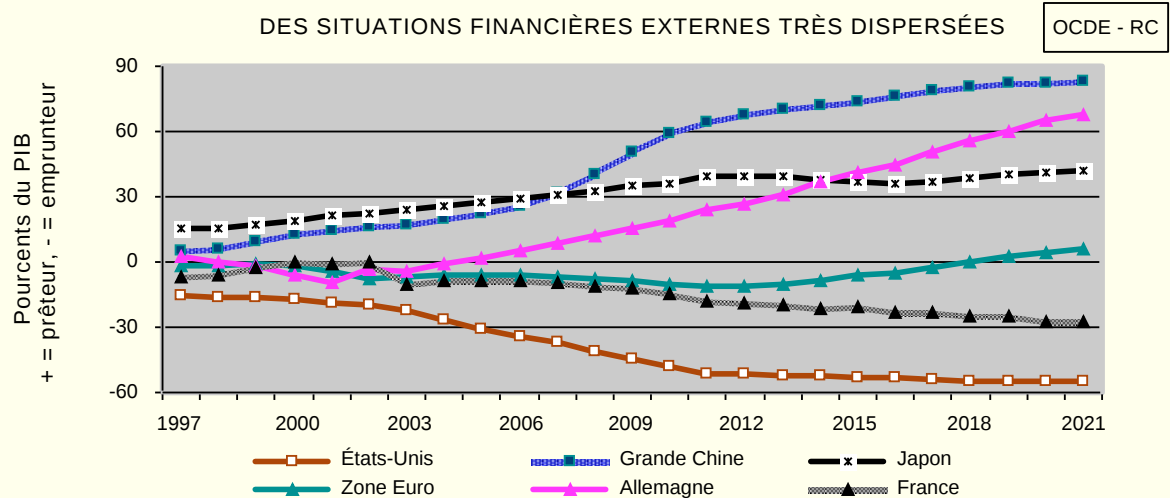


Les comptes du second semestre 2021 montrent que la Chine n'est pas à l'abri d'un sérieux ralentissement, soulignant l'existence de grosses surcapacités, et d'énormes surendettements de ses entreprises publiques et parapubliques, notamment dans un immobilier en pleine bulle. Il ne faut pas oublier que, lorsque l'économie va mal, la recette des gouvernements en difficulté est de ressouder ses citoyens-électeurs en s'attaquant à un ennemi étranger. Or les foyers de tensions à hauts risques ne manquent pas aux frontières terrestres et maritimes de la Chine...

Une balance des échanges internationaux structurellement négative a deux conséquences. Une partie de la demande interne est satisfaite par des importations, pénalisant la création de richesse et l'emploi. Mais surtout il faut, mois après mois, combler ce déficit par un recours aux prêteurs étrangers, dégradant la solidité financière externe. C'est le chemin de croix que parcourt la France depuis un quart de siècle.

Pour évaluer la solidité financière des compétiteurs, et les risques de nouvelle crise financière, c'est l'évolution des Finances Externes (niveau d'endettement global face à des prêteurs étrangers) qui compte. Avec une particularité inquiétante pour les membres de la zone euro : à partir du moment où l'objectif de la spéculation est de forcer un pays à sortir de l'euro, la BCE devient un prêteur étranger.

Tant que la zone euro reste unie, la taille de sa demande interne, et sa situation financière globalement correcte, devraient en faire un partenaire ou concurrent respecté. Hélas, sa situation financière externe ne fait illusion que grâce aux performances de l'Allemagne : dans moins de dix ans, son matelas de réserves financières pourrait dépasser celui de la Chine, alors que le matelas d'endettement externe de la France pourrait devenir plus lourd que celui des États-Unis, la faisant devenir « l'homme malade » de la zone euro.



La France n'est pas en situation de pouvoir s'offrir de nouvelles expérimentations politiques hasardeuses, ni de continuer à refuser toute réforme de son modèle social. La possibilité de nouvelles attaques des marchés financiers constitue en revanche une menace majeure.

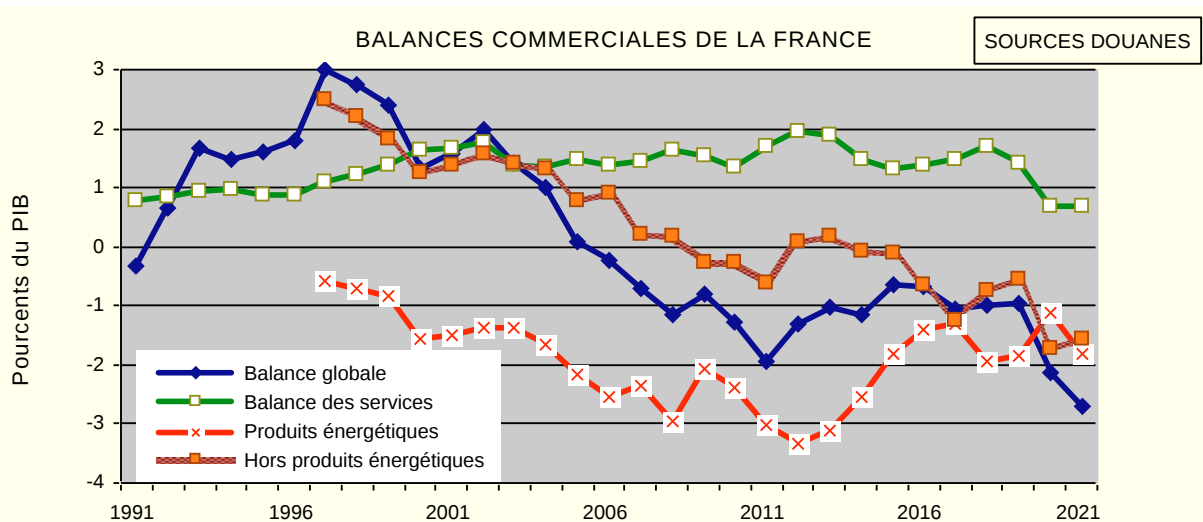
35 ANS D'EFFONDREMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FRANCE

CHRONIQUE D'UNE DESCENTE AUX ENFERS

Sur la lancée du pilotage Pompidou, l'amélioration des échanges internationaux s'est prolongée jusqu'à la fin des années 90 : la balance commerciale globale,

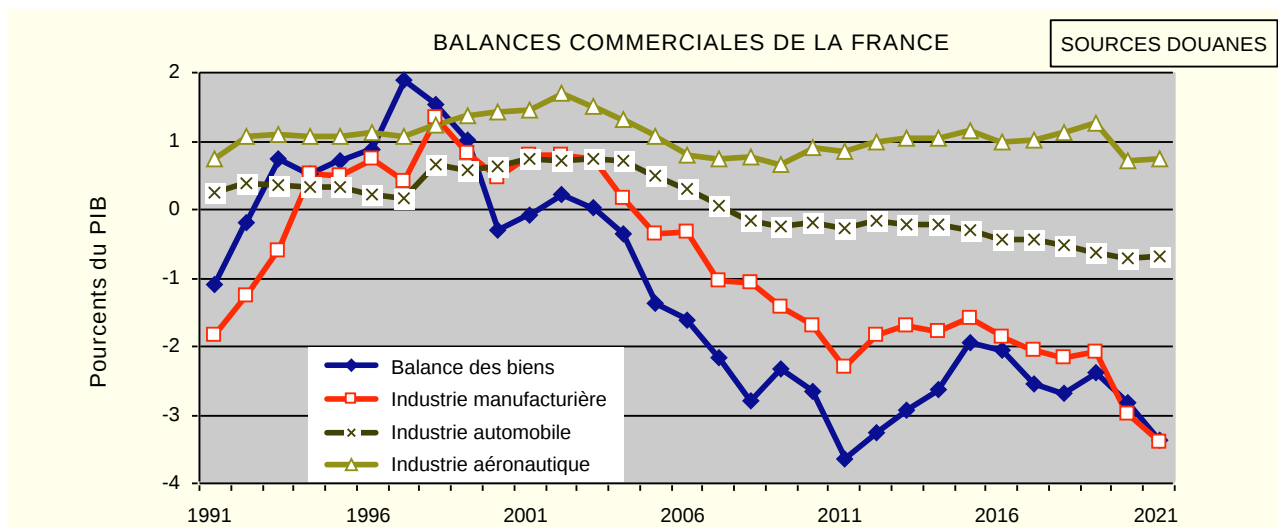
biens et services, a atteint un maximum historique de 3% du PIB en 1997. Elle a ensuite dégringolé de 4 points en 10 ans (coût 0,4 points de croissance annuelle du PIB), s'est stabilisée autour de - 1% du PIB de 2008 à 2019. La crise sanitaire l'a fait plonger jusqu'à - 2,8% en 2021. Deux phénomènes expliquent cette brutale reprise de la détérioration :

- de 1997 à 2019, la balance des services, dont la composante essentielle est le tourisme, avait fluctué autour de + 1,5 % du PIB. Médiocre résultat compte tenu de l'abondance des richesses archéologiques et naturelles de la France (Grèce, Espagne et Portugal font deux fois mieux). Mais, pour les pays d'Europe du Nord, la commission européenne et malheureusement l'opinion publique française, la seule activité noble est l'industrie... Premier effet négatif de la crise : l'effondrement mondial du tourisme a réduit de moitié ce solde positif pour la France. On peut espérer revenir au niveau antérieur. La France devrait même faire nettement mieux si elle se décidait à exploiter correctement ses atouts.
- la France ne produisant pas de pétrole, la balance commerciale des produits énergétiques est passée de - 7,5 milliard d'euros en 1998 (- 0,6% du PIB) à - 45 milliard d'euros en 2019 (- 1,8% du PIB). Avec - 1,1% du PIB seulement en 2020 (25 milliards d'euros), la chute du prélèvement sur la richesse nationale a favorisé la reprise. Ce n'a plus été le cas en 2021 (- 42,8 milliards, - 1,8% du PIB). Mais ces chiffres annuels sont trompeurs : l'envolée des prix du pétrole, et plus largement de la quasi-totalité des matières premières, a débuté à l'automne. Le prélèvement sur la richesse nationale a grimpé à 2,6% du PIB en novembre et 3,7% en décembre. Et janvier démarre en fanfare (pour les spéculateurs). L'expérience de la précédente envolée du prix du pétrole (2008 à 2014) n'incite pas à l'optimisme : de 2011 à 2013, le déficit de la balance a dépassé 3% du PIB, et le record (- 3,3% du PIB) a été constaté en 2012. Ce record a de bonnes chances d'être battu en 2022, ce qui se traduirait par un ralentissement de la croissance et/ou une envolée de l'inflation.



Quand on retire les services et les produits énergétiques, on couvre l'ensemble des activités industrielles. Leur balance commerciale est passée de + 2,5% du PIB en 1997 à - 0,5% du PIB en 2019, une détérioration de 3% du PIB en 22 ans. Ce glissement relativement régulier s'est brutalement accéléré en 2020 et 2021 : en deux ans, - 1% du PIB et 26 milliards d'euros. Ce n'est plus un suintement, c'est une véritable hémorragie. La crise sanitaire révèle cruellement la grande fragilité de l'industrie française.

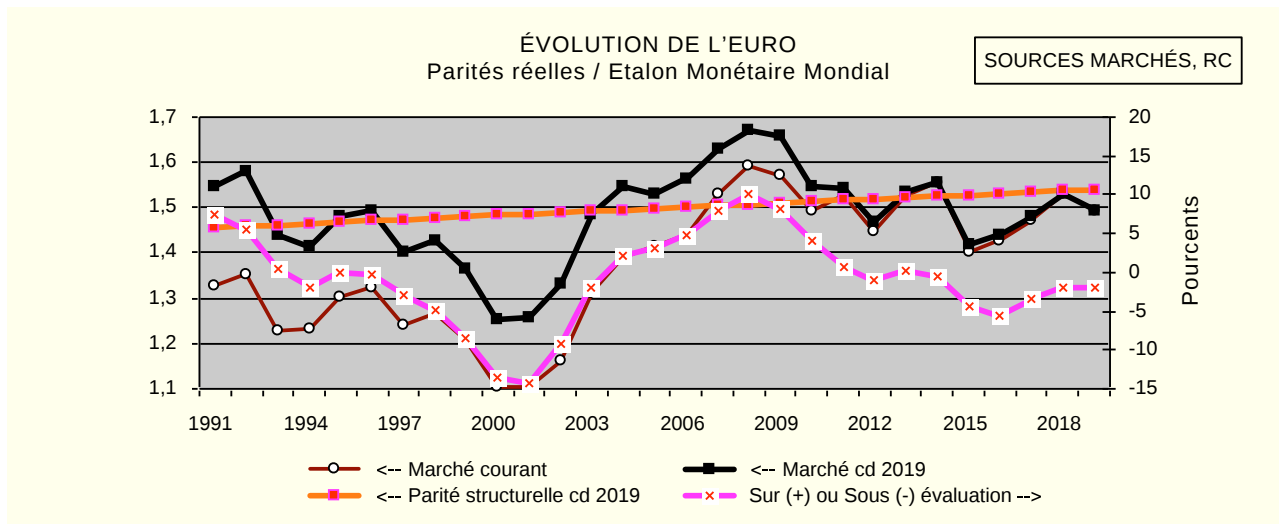
Pour comprendre ce sinistre, il faut disposer de comptes détaillés. Tous les pays développés fournissent à l'OCDE les comptes de leurs « sites manufacturiers nationaux », et beaucoup rajoutent en prime les comptes des sites industriels automobile et aéronautique.



- La balance commerciale de l'industrie manufacturière est passée de + 5,4 milliards d'euros (+ 0,4% du PIB) en 1997 à – 51 milliards (– 2,1% du PIB) en 2019, soit une détérioration de 56,4 milliards (– 2,5% du PIB), puis à – 83,2 milliards (– 3,4%) en 2021.
- De 1997 à 2019, la balance commerciale de l'industrie automobile est passée de + 2,1 milliards d'euros à – 15,6 milliards, soit une détérioration de 17,6 milliards qui explique 30% de la détérioration de la balance commerciale de l'industrie manufacturière. Elle plonge à – 17,5 milliards en 2021.
- Heureusement, de 1997 à 2019, la balance commerciale de l'industrie aéronautique est passée de + 13,9 milliards d'euros à + 30,9 milliards, soit une amélioration de + 17 milliards qui compense presque la contre-performance de l'industrie automobile, qui recule à + 19,2 milliards en 2021.
- Hélas, l'industrie aéronautique est la seule à surnager. L'ensemble de l'industrie manufacturière hors auto et aéro a contribué pour 56 milliards à la détérioration de la compétitivité de l'économie française de 1997 à 2019, puis 20 milliards supplémentaires de 2019 à 2021. Ne surnagent que les matériels militaires et les industries de l'agroalimentaire et du luxe. Des pans entiers ont connu des naufrages encore pires que l'industrie automobile : leurs fleurons du siècle dernier ont carrément disparu du site industriel français.

La responsabilité de la politique monétaire dans l'amorçage de ce déclin du site industriel français est éclatante. Il suffit de mettre côte à côte les deux graphiques illustrant les évolutions de la balance commerciale et de l'euro.

De 1991 à 2000, l'euro (et ses prédécesseurs) se sont dépréciés, la sous-évaluation atteignant 15% en 2000. La double amélioration des volumes et des marges des exportations permise par cette monnaie de combat a entraîné un spectaculaire redressement de la balance commerciale française : elle est passée de – 0,5% du PIB en 1991 à un record historique de 3% du PIB en 1997.



De 2002 à 2008, l'évolution de l'euro s'est inversée, la surévaluation de l'euro atteignant 10% en 2008. Mais il a fallu attendre 2012 pour que la surévaluation cesse, puis laisse la place à une légère sous-évaluation. On comprend la détérioration de la balance commerciale manufacturière de 1998 à 2011. La simple stabilisation de la balance commerciale jusqu'en 2019, mais surtout sa plongée 2020-2021, suggèrent qu'il faut chercher ailleurs les raisons de la fragilité des performances commerciales du site industriel français.

LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPORTATIONS

L'approche retenue pour mesurer la compétitivité est celle qu'utilisent toutes les entreprises exportatrices : surveiller l'évolution de leurs parts dans leurs marchés accessibles. Le champ couvert est le « marché mondial » représenté par les quinze principaux pays développés + la Chine. Les marchés accessibles pour la Chine sont ceux de l'ensemble des quinze pays développés. Elle n'en couvrait que 7% au début des années 90. Sa part est grimpée à 48% en 2019. Un seul pays occidental, les États-Unis, a maintenu sa part à 20%. Le pire effondrement est celui du Japon (de 28% à 8%). La France (de 13% à 7%) et l'Allemagne (de 27% à 13%) n'ont guère fait mieux. Les résultats seraient encore pires (pour les pays développés), si l'on ajoutait au dénominateur d'autres pays en développement accéléré comme l'Inde. Seules la Finlande et l'Italie évitent à la France la honte d'être la lanterne rouge des pays européens.

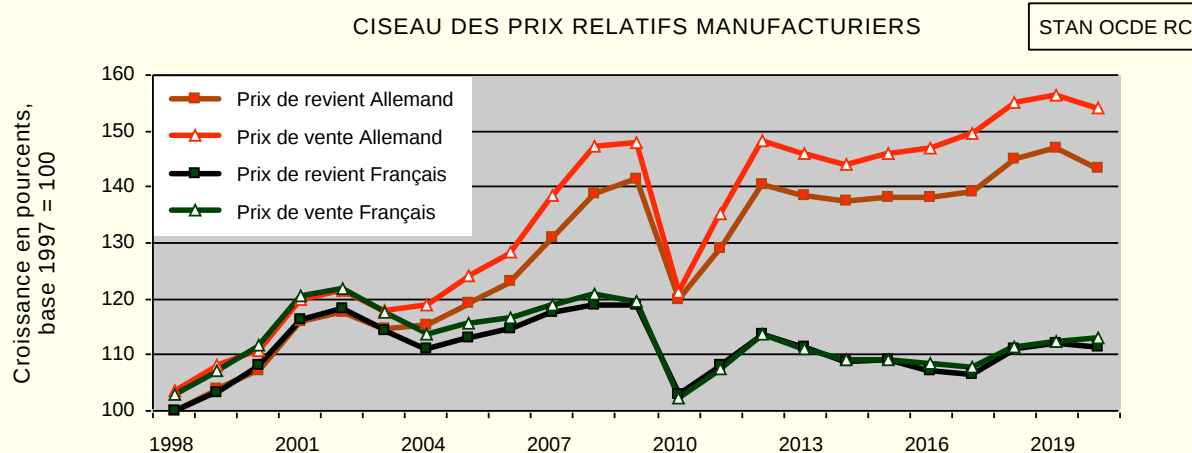
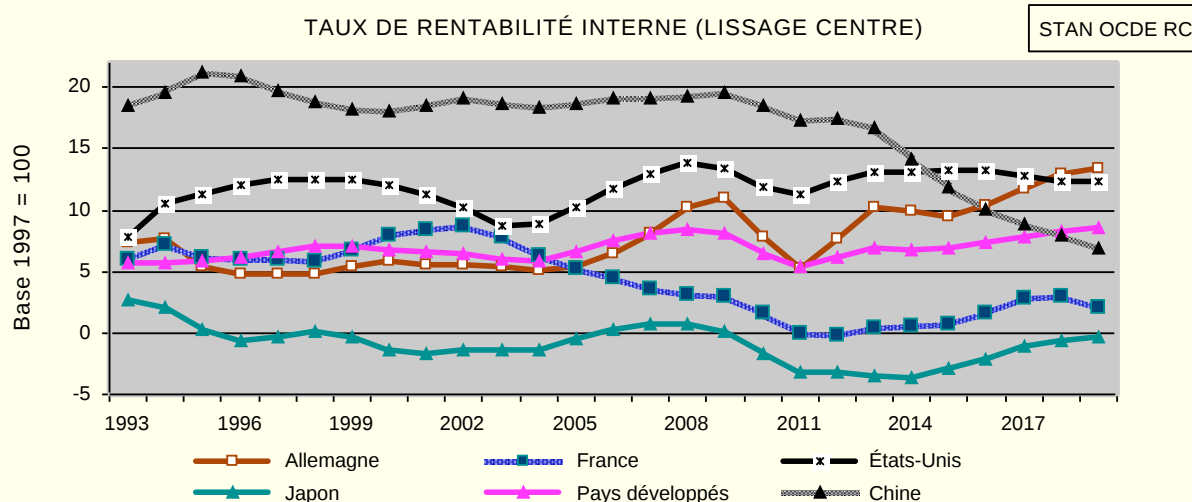


Il faut saluer la présence dans la première moitié du palmarès, pour la première fois, du Portugal qui est le second État membre, après l'Irlande, à avoir eu le courage de renoncer à la poursuite du programme de soutien financier de la zone euro, pour sortir de la tutelle tatillonne et bornée de Bruxelles, qui lui réclamait encore plus d'austérité sans voir que le tourisme allait permettre de redresser la situation.

LE RÔLE DÉCISIF DU TAUX DE RENTABILITÉ INTERNE (TRI)

La banque de données STAN de l'OCDE permet de calculer le « GRAAL » que recherchent chefs d'entreprises et économistes : le TRI mesure la rentabilité avant impôts et frais financiers mais après amortissements, de l'ensemble des capitaux mis en œuvre.

Jusqu'en 2005, le site français était plus rentable que l'allemand et que la moyenne des pays développés. Il s'est ensuite effondré. Quasi nul de 2011 à 2015, il entamait depuis 2016 un modeste redressement interrompu par la crise sanitaire. Il s'envolait au contraire en Allemagne, pour rejoindre en 2018 les États-Unis, champions des pays développés.



À partir de 2005-2006 – Chirac, le roi fainéant et Trichet, l'ayatollah de l'euro surévalué – la marge entre prix de revient et prix de vente s'est gravement rétrécie pour le site manufacturier français. Qui n'a jamais récupéré le coup sur la tête

reçu en 2009. Ce graphique suffit pour montrer que le site industriel est condamné, sauf redressement spectaculaire, à la poursuite, et même à l'accélération, de son déclin. Au contraire, la rentabilité – écart entre les courbes prix de revient/prix de vente – s'est épanouie en Allemagne à partir de 2004-2005 – effet des lois Hartz –, le coup reçu en 2009 a été récupéré dès 2010-2011, et le site industriel allemand pourrait sans difficultés distribuer un peu plus de pouvoir d'achat à ses personnels.

LES ROUAGES DES CHOIX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Le TRI moyen d'une industrie est une notion aussi fausse et dangereuse que le calcul de l'augmentation du pouvoir d'achat moyen. Les deux cachent de colossales inégalités, de pouvoir d'achat dans un cas, de rentabilité dans celui qui nous intéresse.

La profitabilité (résultat d'exploitation/chiffre d'affaires) du site manufacturier mondial est de 7,5%, son TRI de 10%; ses amortissements économiques représentent 7%. C'est bien un coût qu'il faut prendre en compte dans des choix rationnels mais ce n'est pas une sortie d'argent. La marge brute représente $7,5\% + 7\% = 14,5\%$ du chiffre d'affaires.

Supposons que 85% de la main d'œuvre soient directement employés dans la production : la marge sur coûts directs dépasse 20%.

L'écart entre les TRI mini et maxi des programmes en cours est souvent de 20%, donnant les moyennes de 5% à 10% que l'on observe au niveau des industries manufacturières mondiales. Mais cette échelle est souvent positionnée plus bas : de - 10% à + 10%, donnant les moyennes inférieures à 0% observées dans les pays en difficulté. Ces moyennes cachent trois populations différentes :

- les programmes (a) où les produits sont fabriqués en France pour être vendus en France. Les TRI peuvent s'étaler entre - 5% et + 15%,
- les programmes (b) où les produits sont fabriqués en France pour être vendus à l'étranger. Les TRI peuvent s'étaler entre - 15% et + 5%,
- les programmes (c) où les produits sont importés pour être vendus en France. Les TRI peuvent s'étaler entre 0% et + 20%.

Que se passe-t-il quand l'actionnaire, mécontent des performances globales insuffisantes, remplace le président – et le directeur financier – par des « coupeurs de têtes » ne connaissant rien à ce secteur d'activité ? Les nouveaux responsables décident de stopper les programmes les moins rentables dans la catégorie (b), et de les remplacer par des programmes (c).

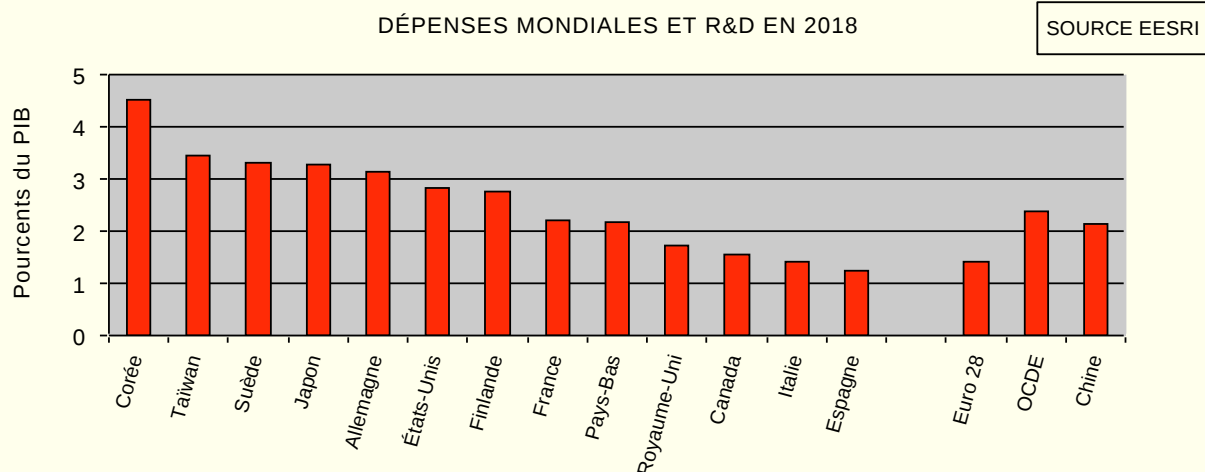
Trois conséquences :

- la balance commerciale s'effondre. Mais personne ne moufte,
- des sureffectifs massifs apparaissent dans la main d'œuvre directe, il faut licencier. Cela permet d'annoncer triomphalement que l'on réduit les coûts de X%. Là, en revanche, ça commence à bouger, chez les responsables politiques des petites villes où se trouvent les personnels renvoyés.
- dans un programme dont le TRI est de - 10%, la « marge brute sur coûts directs » reste malgré tout légèrement positive. Cela veut dire qu'en supprimant le programme, la rentabilité globale, au lieu de s'améliorer, se détériore. Il faut donc réduire la main d'œuvre indirecte. Mais cela nécessite des restructurations difficiles, allant jusqu'à fermer des sites de production, pour rendre rentables les sites conservés, et sous-traiter à l'étranger certains composants, ce qui permet de réduire les services d'études, qui sont un des gros postes de la main d'œuvre indirecte. Accroissant ainsi les délocalisations.

L'IMPORTANCE DE L'INNOVATION, ET SES LIMITES

La capacité d'innovation est, à long terme, la première garantie de compétitivité, et la seule protection face à une appréciation de la monnaie. Au-delà du simple effort en R&D, elle concerne les processus industriels, et tout ce qui améliore la perception par le client, service après vente notamment.

Mais, en ces domaines, l'unité de temps est l'année : pour développer un nouveau produit réellement innovant, et lancer en production une nouvelle usine, il faut couramment 3 à 5 ans, parfois 10. Dans la mesure où le manque d'innovation expliquerait une partie des évolutions récentes des sites industriels et commerciaux de l'Euroland, ce sont des décisions remontant à 3 à 5 ans qui seraient en cause. Et si les efforts actuels pour doper la capacité d'innovation de la France et de l'Europe savent cibler les futurs produits à succès, ils ne porteront tout de même pas d'effets notables avant 3 à 5 ans.



La première tarte à la crème des « stratégies en chambre » est que la France manque d'entreprises moyennes exportatrices. C'est évidemment très juste, mais cinq à dix ans d'efforts seront nécessaires pour modifier en profondeur le tissu industriel. À condition que l'on reconstitue préalablement leur rentabilité...

Leur seconde tarte à la crème est le non moins fameux « *yaka investir 3% du PIB en recherche et développement* ». Seules l'Allemagne et la Suède dépassent un peu cet objectif. Avec 2,8%, la Finlande fait jeu égal avec les États-Unis. Avec 2,2%, France et Pays-Bas peuvent encore espérer se qualifier. Ce n'est pas le cas pour l'Italie et l'Espagne, ni pour le Portugal et la Grèce qui n'apparaissent même pas dans le classement. La Corée, 4,5%, est hors concours, Taïwan se glisse en seconde position. La Chine ne serait encore qu'à 2,1%, mais avec une croissance ultra rapide, elle ne tardera pas à faire partie du trio de tête. Qui sera donc asiatique.

Quand on utilise ce ratio, on oublie qu'il mesure essentiellement la présence ou l'absence d'un pays dans les activités à fort taux d'investissement en R&D (plus de 10% du chiffre d'affaires chez les GAFAM). Il est illusoire de penser que l'Europe serait capable de reprendre pied dans des activités où ses entreprises ont sombré, comme le « hard » des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), où même Nokia et les Suédois ont peine à survivre. Les mesures enfin prises pour encourager les « start-up » témoignent d'un volontarisme qui renoue avec la politique Pompidolienne. Souhaitons-leur la même continuité et le même succès.

Il ne suffit pas d'innover, il faut assurer la mise en œuvre des résultats dans des entreprises capables de les produire. Ce que savent parfaitement réaliser les entreprises américaines. Ce qui suppose de rémunérer largement les créateurs. *Horreur* crient les farouches partisans français de l'égalité, *vous ne vous intéressez qu'aux riches !*

LES FACTEURS DE LA COMPÉTITIVITÉ

Jusqu'en 2009-2010, le facteur dominant expliquant le déclin de la compétitivité internationale française était la surévaluation croissante de l'euro. À partir de 2011-2012, c'est l'insuffisante rentabilité du site manufacturier français qui explique la continuité de son déclin, et sa fragilité face à la crise sanitaire. Pour rejoindre la moyenne des pays développés, le gap à combler est de 5% du chiffre d'affaires. Pour rejoindre les États-Unis et l'Allemagne, les seuls pays capables de soutenir l'offensive chinoise, le gap est de 10% du chiffre d'affaires. Pour aller plus loin, il faut rentrer dans la structure des coûts manufacturiers.

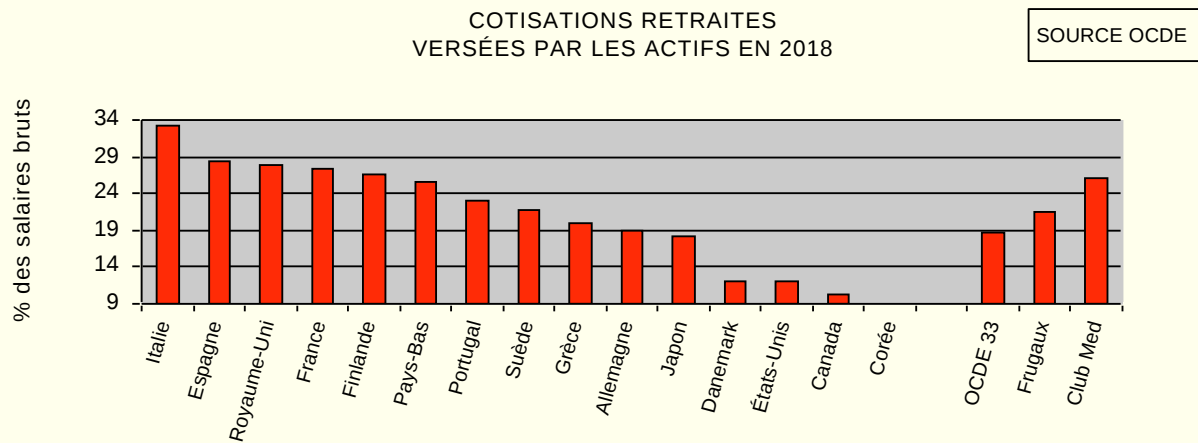
Les frais de personnel représentent 18% du chiffre d'affaires. Mais, dans les « consommations intermédiaires », qui fluctuent autour de 70%, figurent une masse d'achats aux activités non manufacturières nationales. Et, parmi ces derniers, une part croissante de « services aux entreprises » jadis intégrés dans les entreprises manufacturières, mais « externalisées » pour en réduire le coût et s'adapter plus facilement aux fluctuations de l'activité. Or, dans ces derniers, les frais de personnel représentent en moyenne un tiers du chiffre d'affaires. Un peu plus de la moitié des prix de revient manufacturiers sont donc constitués de frais de personnel fournis par des entreprises de l'économie marchande nationale. Or, en France, ces entreprises versent aux caisses de retraite privées des cotisations se montant à 27% des rémunérations contre 19% pour l'Allemagne et 19% pour la moyenne des membres de l'OCDE.

Les rémunérations perçues par les personnels travaillant directement et indirectement pour l'industrie manufacturière pèsent donc un peu plus de 44% du chiffre d'affaires, et les cotisations versées aux caisses de retraites privées 12%. Pour l'industrie manufacturière allemande, les chiffres sont respectivement 49% et 9%. Le modèle allemand distribue 5 points de plus en rémunérations et 3 points de moins aux caisses de retraites.

Pour mesurer la compétitivité, ce sont les coûts complets, rémunérations perçues + cotisations retraites, qui comptent. Ils ont été un peu plus élevés en France (103% de 1998 à 2018). Pas très bon pour la compétitivité. Pour mesurer le pouvoir d'achat, ce sont les rémunérations perçues qui comptent. Elles ont en revanche été nettement plus faibles en France (91,4% de 1998 à 2018). Fort frustrant pour les personnels quand ils se comparent à leurs collègues de l'autre côté du Rhin. Et ils savent fort bien que seules des miettes de ces cotisations massives profitent à leur entourage immédiat, comme nous le verrons dans la seconde partie.

CF GRAPHIQUE DES COTISATIONS RETRAITES PAGE SUIVANTE

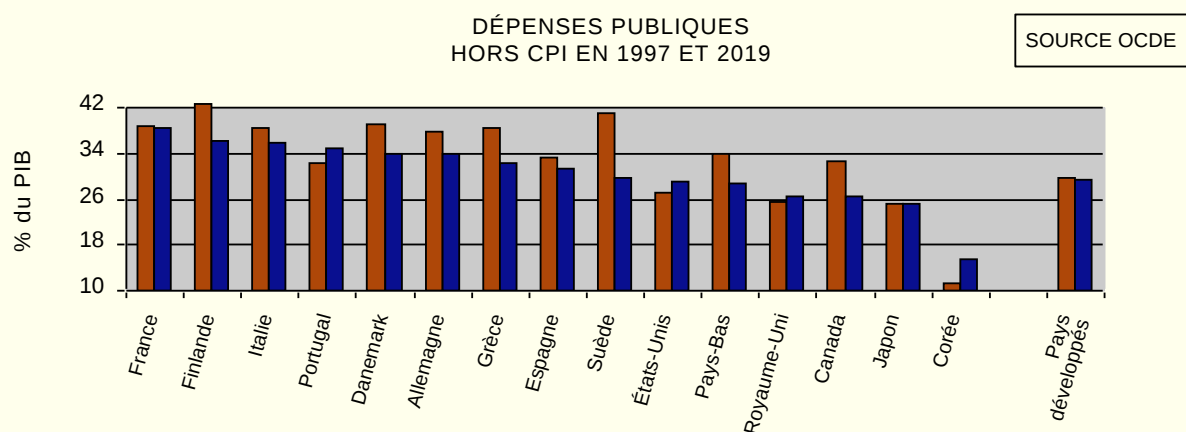
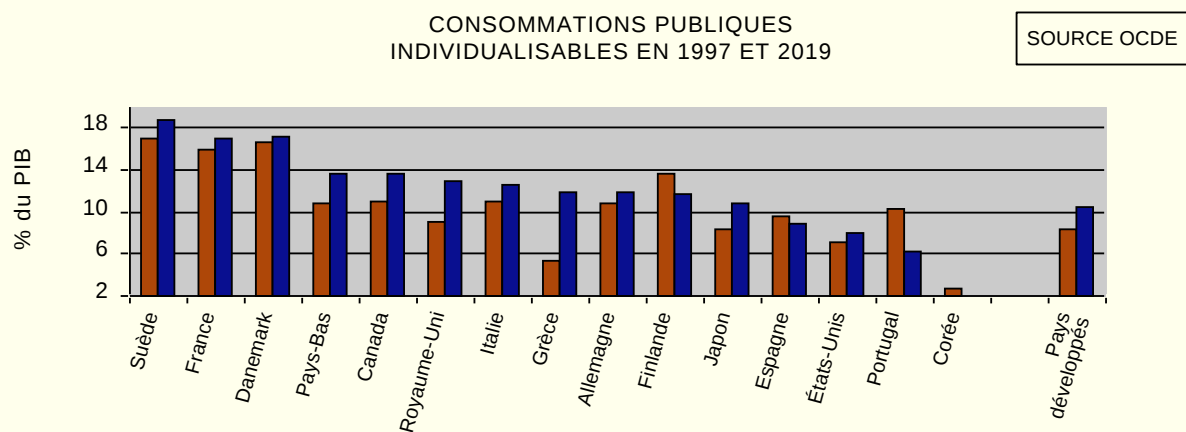
Autre indicateur des véritables priorités : les rémunérations versées dans les industries hors manu n'atteignent en Allemagne que 72% de celles versées dans les industries manu. En France, elles sont relativement beaucoup plus élevées (89%). Le modèle social allemand fournit les emplois à petit prix indispensables dans la plupart des industries.



UN MODÈLE SOCIAL COÛTEUX ET DE MOINS EN MOINS EFFICACE

L'OBÉSITÉ DES DÉPENSES PUBLIQUES FRANÇAISES

On constate des répartitions très différentes des dépenses de consommation entre Public et Privé : la France et la Suède sont championnes du monde de ce que l'OCDE appelle des « consommations publiques individualisables » (CPI, dont les dépenses publiques d'éducation et de santé sont les composantes principales). Il faut les ajouter aux consommations privées, et les déduire des dépenses publiques, pour faire des comparaisons internationales significatives.



Sur des bases enfin comparables, la France reste championne du monde avec plusieurs longueurs d'avance, pour le coût des dépenses publiques hors CPI. Devant l'Italie, le Portugal et la Grèce, qui ne sont pas vraiment des modèles performants. Par rapport à ses grands concurrents, l'économie française supporte un surcoût de 4,5 points avec l'Allemagne, 9,1 points avec la Suède, et 11 points par rapport au Japon et aux États-Unis.

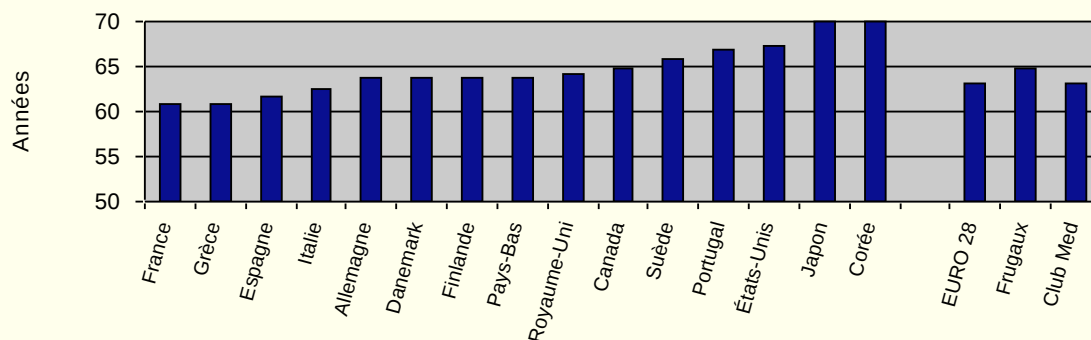
Au-delà des moyennes, les évolutions au cours du temps sont encore plus inquiétantes. Les dépenses hors CPI absorbaient en France en 1997 38,7% du PIB, à peine plus qu'en Allemagne (38,5% du PIB). En 22 ans, l'écart s'est creusé : 38,5% en France – stables – ; 34% en Allemagne – en baisse de 3,7 points. Les pays nordiques fournissent des exemples de réductions encore plus spectaculaires : de 40,9% à 29,6%, pour la Suède (– 11,4 points en 22 ans, 1/2 points par an) ; de 39,2% à 34% au Danemark, environ 1/4 de point par an. Les États-Unis sont le pays développé le plus proche de la moyenne mondiale : 27% du PIB en 1997, 29% en 2019.

DES SYSTÈMES DE RETRAITE « HORS NORMES INTERNATIONALES »

La France est la championne de l'âge moyen de départ à la retraite le plus bas, donc de la durée de la retraite, devant la Grèce, l'Espagne et l'Italie. L'Allemagne est en cinquième position, le Danemark en sixième, et la Suède en dixième. Les retraités des quatre « pays frugaux », il vaudrait mieux dire vertueux, qui répugnent à payer pour que les retraités du « Club Méditerranée » conservent leurs privilèges, partent en moyenne à 64,3 ans.

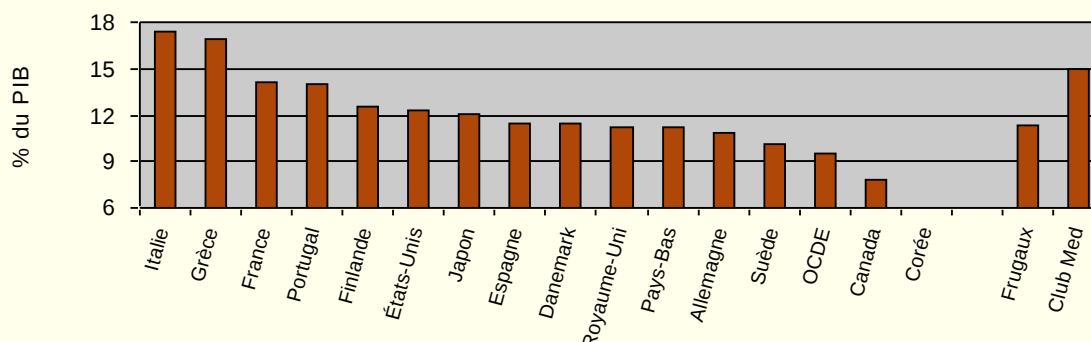
ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE EN 2018

SOURCE OCDE



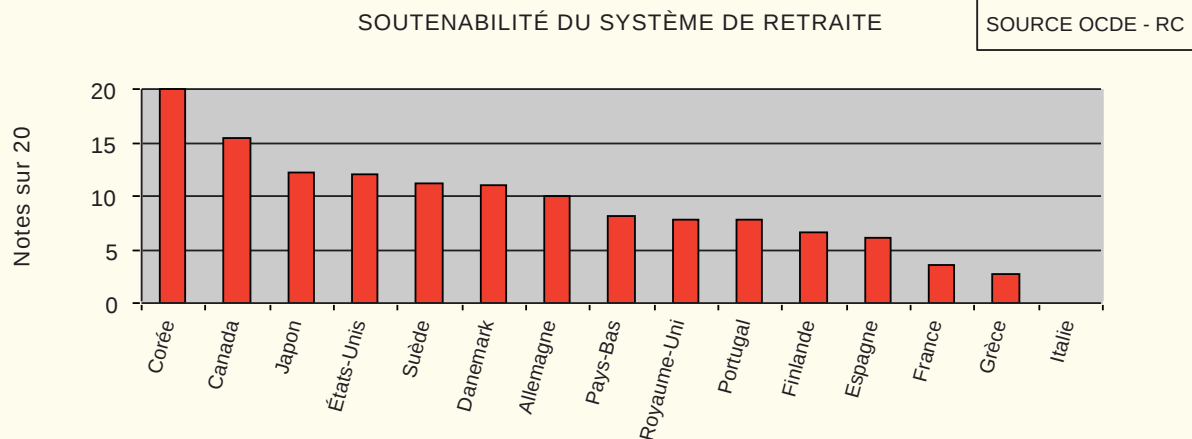
DÉPENSES DE RETRAITE EN 2018

SOURCE OCDE



Italie, Grèce, France et Portugal – fâcheux voisinage – sont les champions du prélèvement des retraités sur la richesse nationale ; les retraités allemands, suédois et coréens sont les champions de la frugalité.

En combinant trois indicateurs, âge de départ, coût des retraites et niveau des cotisations retraites, on mesure la soutenabilité des systèmes de retraite. L'Allemagne est le dernier pays à obtenir la moyenne. Avec une note de 3/20, la France est dangereusement proche des pays « cigales » de l'Europe du sud.

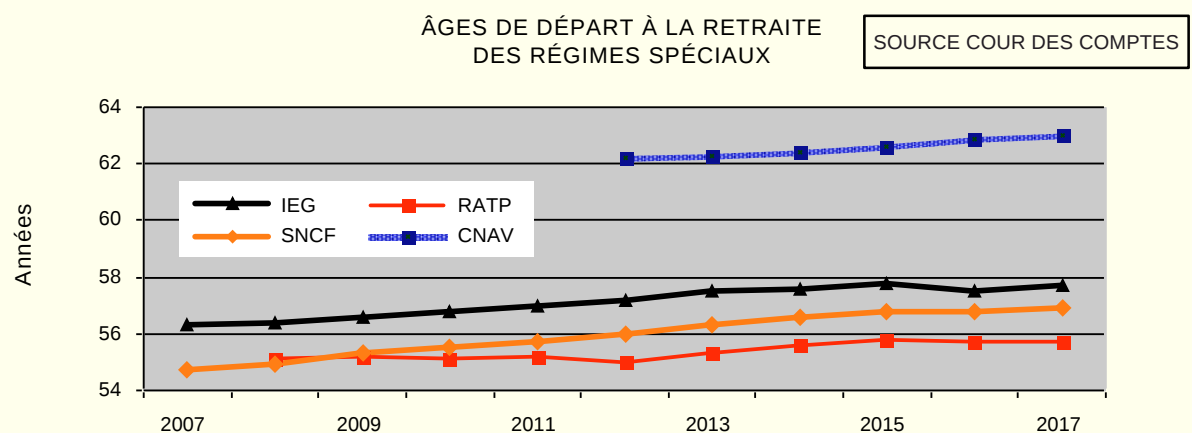


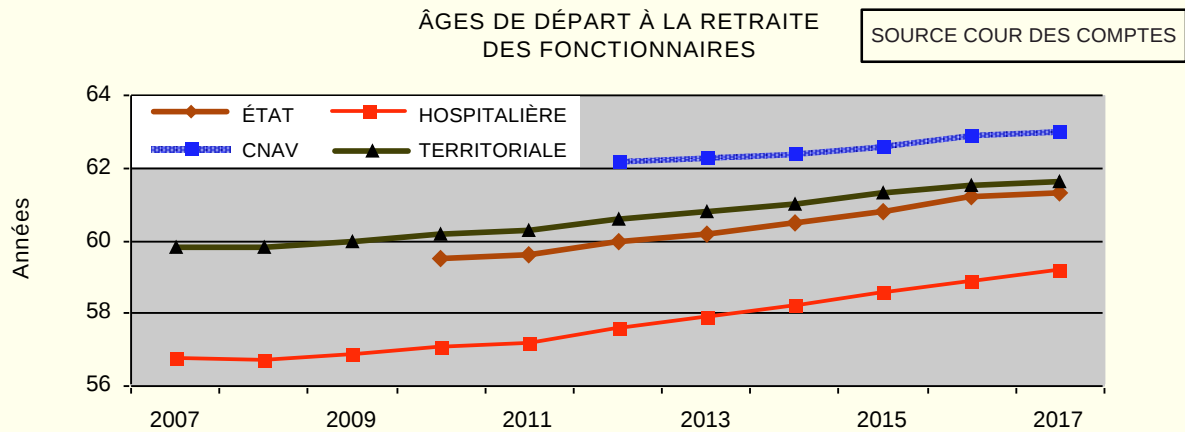
DES INÉGALITÉS SCANDALEUSES

Pour ralentir l'envolée des dépenses de retraites, tous les gouvernements, de droite comme de gauche, ont commencé à recourir, depuis le début des années 2010, à des mesures dites « paramétriques » retardant l'âge de départ, et réduisant les ajustements annuels (sous-indexation).

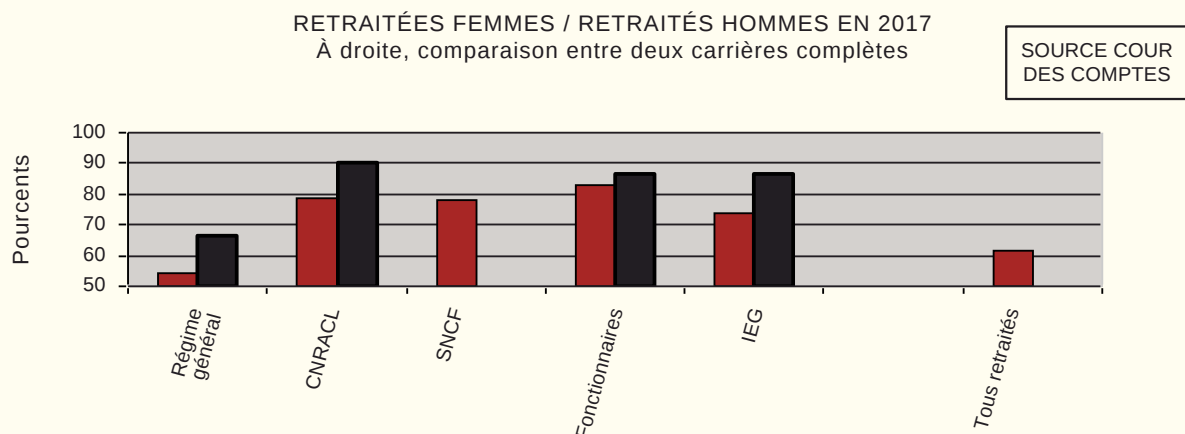
D'après la Cour des Comptes, les adhérents de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) partaient à la retraite à 62,2 ans en 2012, à 63 ans en 2017. Les adhérents des régimes spéciaux (industries électriques et gazière, RATP et SNCF) partaient à la retraite à 56 ans en 2012, à 56,8 ans en 2017. Les fonctionnaires (État, Territoriale et Hospitalière) partaient à la retraite à 59,4 ans en 2012, à 60,7 ans en 2017. Ces chiffres décrivent un double scandale :

- des départs beaucoup plus tardifs pour les travailleurs de l'économie marchande,
- une vitesse de rattrapage quasi nulle pour les régimes très spéciaux, très faible pour les fonctionnaires (6 mois en 5 ans, à cette vitesse il faudrait 30 ans pour atteindre la parité).





En combinant les deux privilèges (âge de départ et montant des retraites), le retraité des Régimes Spéciaux disposera d'un « capital ressources » 2,5 fois plus élevé que celui du retraité du Régime Général. Mais l'inégalité la plus scandaleuse frappe les femmes. Celles qui partent à la retraite après avoir effectué une carrière complète, tout en ayant mis au monde et élevé des enfants touchent au mieux des retraites inférieures de 15% à celles des hommes (fonctionnaires, IEG)



IL Y A ENCORE PIRE QUE LE SYSTÈME DE RETRAITE FRANÇAIS !

L'OCDE estime à 14,1% du PIB le coût des retraites, le paramètre le plus important, car c'est le « juge de paix ». En 2018, la France consacrait à ses retraités 2,7% du PIB de plus que les quatre États « frugaux » de notre panel (Pays-Bas, Finlande, Danemark et Suède). Mais les quatre États du Sud membres de la zone euro (Italie, Espagne, Portugal et Grèce) étaient encore plus généreux pour leurs retraités, leur attribuant encore 0,9% de plus que la France.

Pour l'âge de départ effectif à la retraite, qui est en France le paramètre tabou pour les profiteurs du régime et leurs nombreux défenseurs, le COR et la Cour des Comptes l'estiment à 62,3 ans. Il est inférieur de 3,5 ans à la moyenne des pays vertueux.

Pour le niveau des cotisations retraite des travailleurs de l'économie marchande, second paramètre fondamental, en raison de son impact sur la compétitivité/

prix des exportateurs, il est en France de 27,3% des revenus bruts, contre 19% en Allemagne et dans les quatre autres pays frugaux, et 26,1% également pour les quatre pays du sud. Les exportateurs français et leurs travailleurs subissent donc un handicap de compétitivité prix de 8,3 points face à leurs concurrents vertueux, et même de 1,2 points face aux européens du sud !

Pour les deux paramètres fondamentaux dont dépendent la solidité financière des États (le coût des retraites et le taux des cotisations retraite), la France est dangereusement plus proche des seconds que des premiers. Il est donc nécessaire de corriger ces dysfonctionnements majeurs au niveau européen. Mais la France améliorerait significativement sa crédibilité européenne en montrant la voie sans attendre des oukases de Bruxelles ! Pour que toutes les énergies françaises et européennes soient concentrées sur les négociations avec les États-Unis, il faut débayer un terrain encombré par la surenchère des promesses préélectorales, et retrouver une crédibilité internationale bien écornée.

La reprise d'un grand projet de refonte du système de retraites serait l'assurance de six à huit mois de manœuvres politiques appuyées par la mobilisation de la rue (et le soutien des casseurs). Et elle aboutirait au mieux à la transformation de 42 « régimes spéciaux » en au moins autant de « Régimes spécifiques ». Cela ne veut pas dire qu'on peut repousser le problème jusqu'en 2023. Il faut au contraire avoir le courage de le régler comme tous les gouvernements, de droite et de gauche, ont su le faire depuis 2010 : par des mesures paramétriques.

- un recul d'un an de l'ensemble des âges de départ à la retraite réduirait de 0,7% le poids des retraites sur le PIB,
- une sous-indexation de 0,6% par an pendant 9 ans des ajustements annuels réduirait également de 0,7% le poids des retraites sur le PIB.

Ces mesures s'adressent à deux publics différents. En soulignant que tout ce qui n'a pas été fait par recul de l'âge de départ devra l'être par sous-indexation des retraites existantes, on rendra une première importante partie des électeurs, les retraités, favorables aux mesures d'âge.

Contrairement à l'image péjorative qu'agitent les partisans du statu quo, ou les rêveurs d'une percée historique, il est possible, par des mesures paramétriques bien calibrées, d'atteindre un objectif 2030 doublement ambitieux :

- rejoindre le Club des pays vertueux, pour améliorer la compétitivité internationale, et la crédibilité européenne de la France,
- réduire les inégalités Public-Privé et Hommes-Femmes, sans oublier d'adopter des mesures natalistes pour freiner l'effondrement de la natalité,
- et surtout ramener les cotisations retraites du secteur privé au niveau des pays vertueux, soit - 8 points de PIB. En prouvant la réalité du retournement des priorités en faveur de la compétitivité de l'économie marchande, par une réduction immédiate de 4 points des cotisations retraite de la seule CNAV, pour doper à la fois Pouvoir d'Achat et Compétitivité.

L'INDISPENSABLE RÉORGANISATION DES SERVICES PUBLICS

Hors retraites, les services publics stricto sensu ont créé, sous les mandatures de Mitterrand puis Chirac, 1 733 milliers d'emplois publics, alors que, de l'autre côté du Rhin, ils maigrissaient de 528 milliers. Ce n'est donc pas un, mais plusieurs « mammoths » qu'il faut dégraisser (Éducation Nationale, Santé, mille-feuilles bloquant un fonctionnement efficace des territoires).

Nous avons constaté que la priorité à l'économie marchande du modèle allemand se traduisait, au contraire de la France, par un sous-investissement structurel

dans les services publics. Une approche coordonnée des problèmes européens pourrait suggérer aux deux pays de se partager la tâche du rééquilibrage, pour supprimer l'écart de 4,5 points qui s'est créé en 22 ans entre les dépenses publiques hors CPI des deux pays.

Une répartition 2/3 pour la France, 1/3 pour l'Allemagne conduirait à accroître de 1,5 points les dépenses publiques en Allemagne. Nous avons vu que c'était nécessaire, mais tout à fait possible, à condition d'avoir le courage... de reconnaître que « le frein à la dette » était une grosse bêtise.

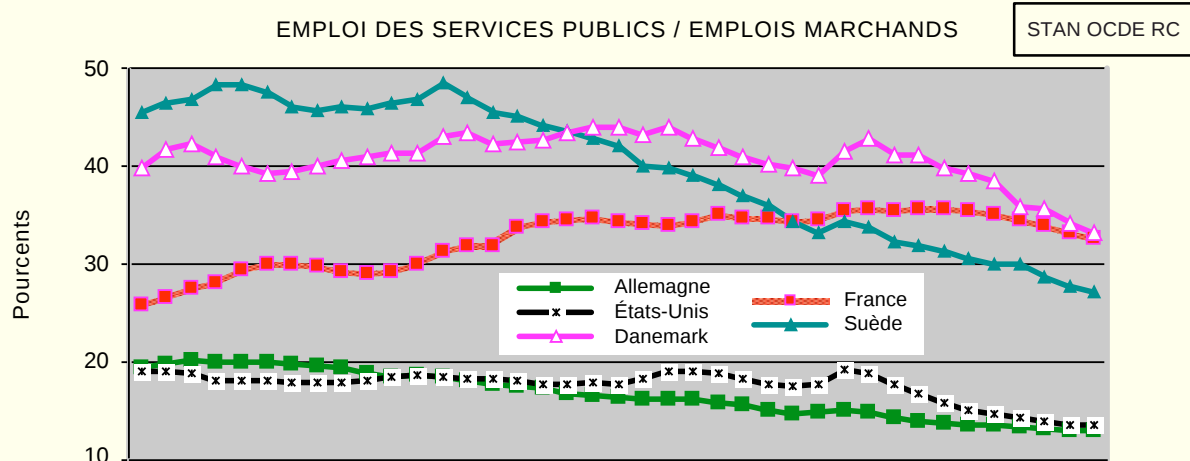
Réduire en France de 3 points les dépenses publiques hors CPI : c'est le genre de solution qui ne peut aboutir que dans un deal « donnant/donnant ». C'est-à-dire une reprise progressive de la hausse du point, et des primes de productivité : le deal que la crise financière empêcha Nicolas Sarkozy de réaliser alors qu'il l'avait promis, ce qui ne l'avait pas empêché d'être élu. Il faut également prendre en compte le coût de certaines tâches externalisées. Pour réduire les coûts de 3%, il faut donc probablement réduire les effectifs de 4,5%.

En combien de temps ? À la suédoise (– 0,5 % par an), cela prendrait 9,9 ans. À la danoise (– 0,23% par an) cela prendrait 19 ans. La gravité du problème français impose donc au minimum la solution suédoise. En retenant la date magique de 2030, je suggère une réduction de 270 000 postes en 9 ans dans les services publics. Cela permettrait tout de même de remplacer 8 départs sur 10.

Ce calcul espère que l'Allemagne ferait le tiers du rattrapage en haussant ses propres dépenses publiques. Si ce n'était pas le cas, l'objectif passerait à 400 000 réductions. Quand on connaîtra mieux l'impact du dérèglement climatique, on constatera que les mesures proposées sont probablement un minimum provisoire. Il faudra sans doute les accroître et/ou les prolonger au-delà de 2030.

GÉRER LA STRUCTURE DE L'EMPLOI

Le ratio emplois publics/emplois marchands est la généralisation de ce que les entreprises exposées à la concurrence appellent « main d'œuvre indirecte/main d'œuvre directe », et surveillent comme le lait sur le feu : il mesure la « productivité au sens large » des services publics.



De 1981 à 1999, la France a donné la priorité aux services publics pour la création d'emplois. Ils sont restés autour de 35% des emplois marchands jusqu'en 2016, niveau qu'a franchi à la baisse la Suède dès 2007, et dont le Danemark se rapproche. Dans une autre planète, celle des pays soucieux de leur compétitivité internationale, Allemagne et États-Unis sont descendus autour de 13%.

Cette approche globale cache deux types de problèmes d'organisation différents.

On peut assimiler Éducation Nationale et Santé à deux gigantesques entreprises, où l'on peut à la fois manquer de « main d'œuvre directe » (infirmières, professeurs expérimentés dans les territoires difficiles), mais gérées par des administrations pléthoriques, à la fois localement et en central. Le problème est le même dans d'autres services publics (police, justice...). La réforme nécessaire passe notamment par une plus grande décentralisation.

Dans la fonction territoriale, les centaines de milliers de création nette de postes depuis 1980 sont dues au contraire à une décentralisation mal maîtrisée. Qui est non seulement coûteuse mais paralysante : dans nombre de réunions s'affrontent représentants de la ville, de la communauté urbaine, du département, de la région et du ministère, plus soucieux de défendre leur pré carré que de prendre des décisions rapides et raisonnables. Mettre de l'ordre passe par l'abolition de la « compétence universelle ».